

PORT-ROYAL

(Pour le *Glaneur*)

Port-Royal, le premier établissement français fondé en Amérique qui porte aujourd'hui le nom de Annapolis, fut ainsi nommé à cause de sa beauté. "Continuant au même vent deux lieues, dit Champlain, nous entraâmes en l'un des beaux ports que j'eusse vus en toutes ces côtes, où il pourroit deux mille vaisseaux en feureté. L'entrée est large de huit cents pas : puis on entre dedans un port qui a deux lieux de long et une lieue de large, que j'ay nommé port Royal.....

Lescarbot, qui est heureux de contredire Champlain partout où il le peut, dit à propos du passage que nous venons de citer :

"Le dit Port pour sa beauté fut appelé *Le Port Royal*, non par le choix de Champlain, comme il se vante en la relation de ses voyages, mais par fleur de Monts, Lieutenant du Roy.

M. Laverdière défend Champlain de l'imputation de Lescarbot :

"N'en déplaise à Lescarbot, dit le savant abbé, le témoignage de Champlain, qui était du voyage, vaut pour le moins, autant que le sien. Il y a plus : Champlain, dans son édition de 1632, a conservé ce passage tel qu'il était, malgré la remarque des Lescarbot. Du reste, notre auteur ne manque jamais de rendre justice aux autres en pareille matière c'est ainsi, par exemple, qu'il fait remarquer à plusieurs reprises que la baie Française a reçu son nom de M. de Monts."

Sans mettre en doute la véracité de Champlain, nous trouvons singulier qu'il se permette de donner un nom à un port lorsque, de son propre aveu, de Monts, le chef de l'expédition, est présent.

HECTOR SERVADEC